



SYNDICAT C.G.T. DES PERSONNELS DU DEPARTEMENT DU RHÔNE A LA METROPOLE DE LYON

Hôtel du Département – 29-31 cours de la Liberté– 69003 LYON
Tél.: 04.72.61.25.00 mel: cgt.cg@grandlyon.com

La Métropole de LYON et les compétences sociales : Un défi pour la CGT, un enjeu pour les citoyens

Depuis plusieurs mois, la Métropole de LYON se met en place. La première phase (transfert des personnels) est effective.

Dans les tous prochains mois, la clause de compétence générale de la Métropole va s'organiser très vite.

Le président va consulter les Maires sur son projet de pacte de cohérence territoriale. Les premières compétences (arrêtés de stationnement, arrêtés de circulation, chaufferies urbaines) ont été traités très unilatéralement : gestion du personnel, gestion comptable... sans réelle concertation.

Qu'en sera-t-il pour les compétences sociales qu'assume la Métropole depuis le 01/01/2015 : RSA, allocation perte d'autonomie, Prestation compensation de handicap, Protection de l'enfance....?

Quelles mutualisations seront décidées :

- entre les CCAS et les missions sociales des Maisons du Rhône?
- entre les services de santé municipaux et la Protection maternelle et infantile?

Quelle information aux personnels et aux citoyens ?

Qu'est ce que la CGT anticipe, réfléchit et propose?

Comment les différentes structures CGT (syndicats, unions et coordinations, comité régional) échangent et travaillent ensemble sur ces questions?

Comment partageons-nous et construisons-nous des revendications communes ?

Comment les portons-nous à la connaissance de l'organisation CGT?

.../...

Après échanges avec le Comité Régional, nous vous proposons une journée d'étude sur cette thématique le **Judi 19 mars 2015 de 9h à 16h**
à la Bourse du travail place Guichard, 69003 LYON.
La salle sera affichée dans le hall de la bourse

L'ordre du jour pourrait être le suivant :

Présentation des lois : (MAPTAM 27/01/2015, création de la Métropole de LYON) et projet de loi NOTR : Nouvelle Organisation des Territoires et Régions.

Point sur nos missions et nos organisations

Point sur les informations de chaque structure ou collectivité

Débat et échanges autour de propositions et revendications communes

Quelle stratégie développe la CGT pour porter ces revendications ?

Vous avez la possibilité de participer à cette journée en déposant un congé de formation syndicale avant le 19 février 2015, auprès de votre organisation syndicale.

Nous vous demandons de confirmer votre participation, en nous indiquant le nombre de camarades présents, afin que nous puissions organiser un accueil café par mél :
cgt.cg@grandlyon.com

Lyon, le 11 février 2015